



# Aide médico-psychologique

## Quelles sont les principales activités ?

L'aide médico-psychologique (AMP) intervient au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, sous la responsabilité d'un travailleur social ou d'un professionnel paramédical. Cela dans les établissements où les personnes ont besoin d'une présence et d'un accompagnement du fait de leur handicap ou de leur dépendance : hôpitaux, maisons d'accueil spécialisées, maisons de retraite, ...

L'aide médico-psychologique accompagne au quotidien les personnes âgées ou handicapées. Il réalise à leurs côtés les gestes de la vie quotidienne (coucher, lever, toilette, habillage, repas, déplacements...). Il peut ainsi aider une personne tétraplégique à faire sa toilette, stimuler la mémoire d'une personne âgée ou encourager un enfant handicapé à s'exprimer. À travers l'aide concrète qu'il apporte, l'AMP doit établir une relation de qualité pour répondre à l'isolement des personnes handicapées ou dépendantes. Mais aussi, essayer d'appréhender leurs besoins et leurs désirs afin de leur apporter une réponse adaptée. Il a un rôle d'éveil, d'encouragement et de soutien de la communication.

A l'heure actuelle, 40 000 AMP exercent au sein d'établissements pour personnes handicapées et d'établissements pour personnes âgées.

## Pour quelle rémunération ?

Le traitement mensuel brut d'un AMP de classe normale dans les établissements sociaux et médico-sociaux est compris entre 1 643 € en début de carrière et 2 201 € en fin de carrière, hors primes et indemnités permanentes.

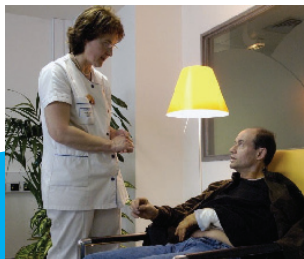
## Quelles sont les compétences et qualités nécessaires ?

L'AMP sait établir des relations, verbales ou non : il est à l'écoute et comprend les besoins et les désirs des personnes pour leur apporter une réponse adaptée. Doté d'un bon équilibre psychologique, il a le goût du contact et du travail en équipe et porte de l'intérêt pour les problèmes humains et sociaux.



## Quelle est la formation à suivre ?

Le diplôme d'État d'aide médico-psychologique (DEAMP) est délivré à l'issue d'une formation répartie sur une durée de 12 à 24 mois, constituée de formation théorique et de stages pratiques. Aucun diplôme n'est exigé pour accéder à la formation, mais chaque établissement de formation organise des épreuves d'admission. Le diplôme est également accessible par la validation des acquis de l'expérience (VAE).



## Parole de pro : France

« Le matin, les personnes âgées arrivent quand elles le souhaitent. C'est rarement avant 9h30 dans la mesure où elles ont des soins à leur domicile avant de venir. Je les accueille par un café ou par un petit-déjeuner pour ceux qui ont oublié de le prendre. C'est le premier moment d'échange de la journée.

Vers 10h, je commence la lecture du journal. Chaque article est alors l'occasion de commenter l'actualité, d'éveiller un écho dans l'histoire de chacun. Le choix des rubriques se fait selon les préférences du groupe : la lecture des naissances nous fait échanger autour des prénoms ; celle du programme télé nous permet d'engager des discussions sur le cinéma, la culture... C'est à moi d'animer la conversation et de les aider à rebondir sur les sujets.

À partir de 11h15, nous préparons le repas avec ceux qui souhaitent m'aider, puis nous déjeunons et j'assiste ceux qui en ont besoin. Ensuite, après les informations à la télé, certains font une petite sieste puis nous reprenons une activité : chant, sortie dans le jardin, mots fléchés...

Je privilégie les jeux de mémoire et tout ce qui peut servir de support à la parole. À 15h30, c'est l'heure du goûter et les personnes commencent à partir vers 16h30. Toutes ces activités sont proposées au groupe, mais ceux qui le veulent peuvent lire le journal ou jouer aux cartes. Nous accueillons 8 à 10 personnes par jour : la plupart sont atteintes de maladie d'Alzheimer ou de Parkinson. Cela implique pour moi une grande vigilance et aussi une grande patience. »

## Renseignements complémentaires

Contactez les établissements de santé et/ou médico-sociaux de votre région.

